



**P.P.R.T. de CRODA UNIQEMA SAS**  
**25 mai 2007**

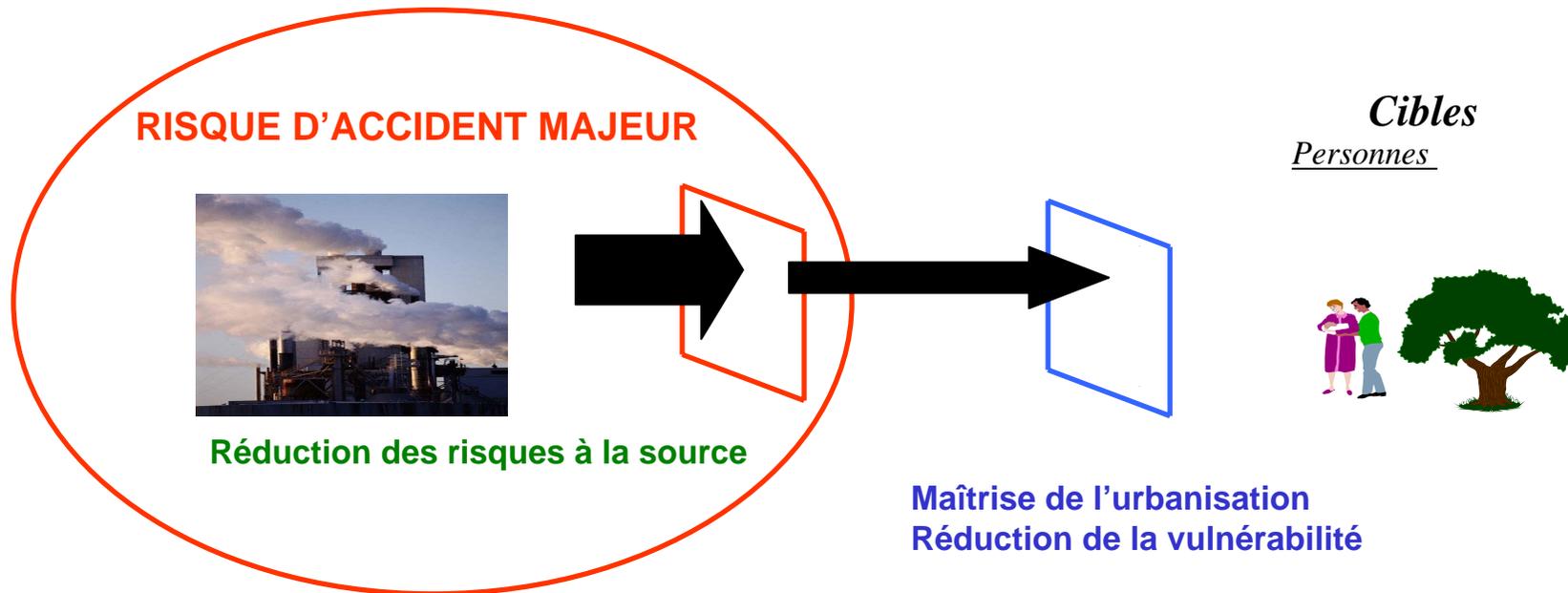
# 1. RAPPEL DE CE QU'EST LA DEMARCHE PPRT

# Qu'est-ce qu'un PPRT ?

Le PPRT, un outil pour :

- réduire les risques pour les populations riveraines
- traiter des situations existantes
- stimuler le dialogue entre les parties prenantes, incluant les collectivités territoriales

# Moyens permettant de limiter les effets d'un accident sur la population



**PPRT**

# PPRT - principes

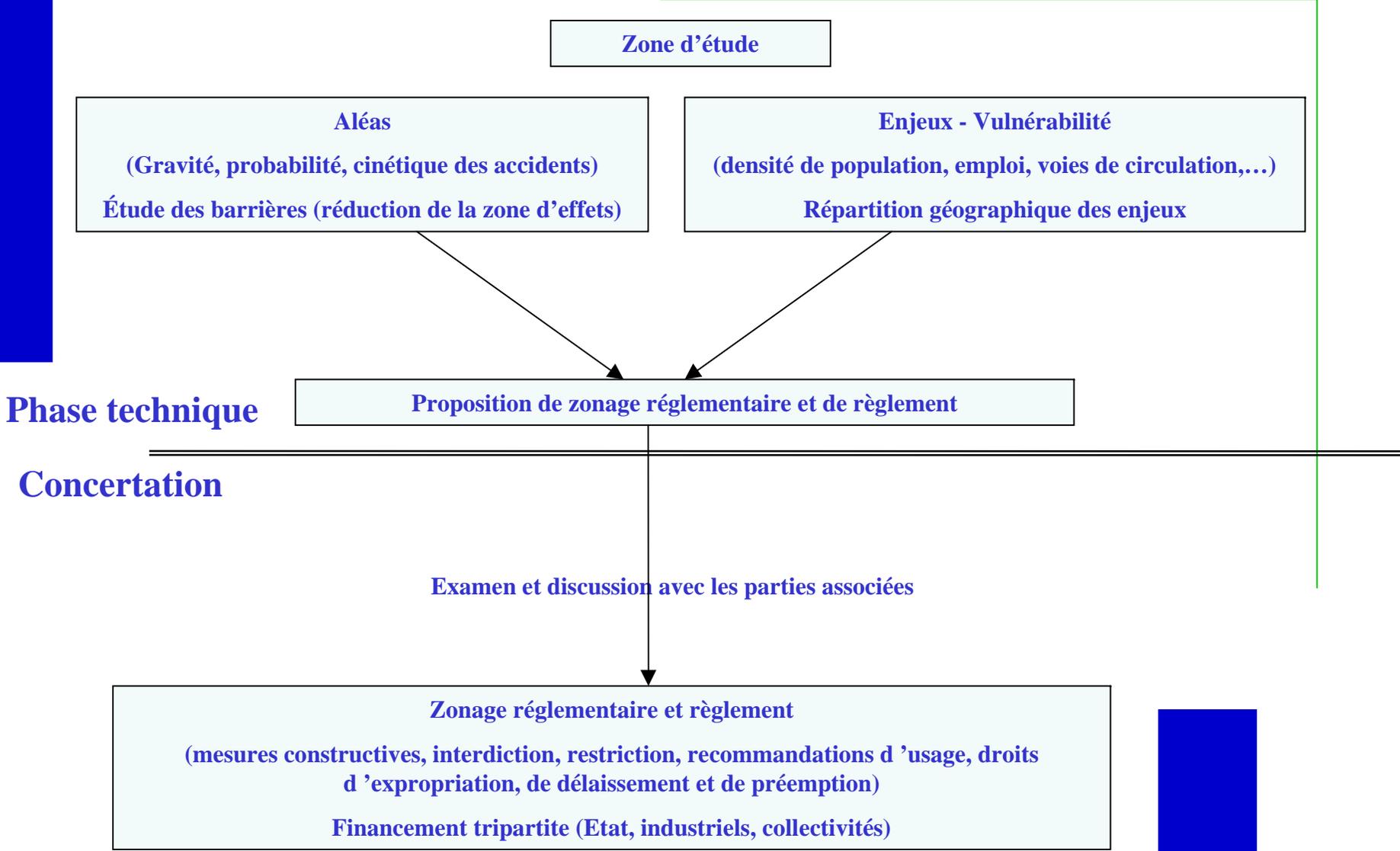
Le PPRT est établi par **arrêté préfectoral** après enquête publique et permet principalement de **délimiter des secteurs** à l'intérieur desquels :

- ✓ des **mesures d'expropriation** pourront être prises par l'Etat en cas de danger très grave menaçant la vie humaine,
- ✓ les communes auront la possibilité de donner aux propriétaires un **droit de délaissement** pour cause de danger grave menaçant la vie humaine, **ou préempter les biens** à l'occasion de transferts de propriété,
- ✓ la réalisation d'aménagements ou d'ouvrages ainsi que les constructions nouvelles et l'extension des constructions existantes sont **interdites ou subordonnées au respect de prescriptions** relatives à la construction, à l'utilisation ou à l'exploitation,
- ✓ des **prescriptions** pourront être imposées **aux constructions existantes**, en vue de renforcer la protection de leurs occupants.

# PPRT - principes

Le **financement des mesures** d'expropriation ou de délaissement sera défini **par convention** entre l'Etat, les **exploitants** des installations à l'origine du risque et les **collectivités territoriales compétentes** ou leurs regroupements, dès lors qu'ils perçoivent la taxe professionnelle dans le périmètre couvert par le plan.

# La démarche PPRT



# PPRT – CRODA UNIQEMA SAS

## DEMARCHE

Réalisation des compléments d'étude des dangers nécessaires à la détermination du périmètre d'étude et à la réalisation de la cartographie des aléas



Compléments d'étude des dangers nécessaires à la détermination du périmètre d'étude et à la réalisation de la cartographie des aléas



Mise en place du C.L.I.C., indépendamment du P.P.R.T.



Consultation des conseils municipaux concernés sur le projet d'arrêté de prescription du PPRT



Arrêté de prescription de l'élaboration du PPRT avec désignation des personnes associées et fixation du périmètre d'étude



# PPRT – CRODA UNIQEMA SAS

## DEMARCHE

Arrêté de prescription de l'élaboration du PPRT avec désignation des personnes associées et fixation du périmètre d'étude



Après révision/complément de l'étude des dangers de l'établissement, élaboration de la cartographie de l'aléa par la DRIRE



Elaboration des enjeux par la DDE, étude de vulnérabilité



Phase d'examen de la possibilité de réduction des risques à la source par mesures supplémentaires et d'examen des possibilités de réduction de la vulnérabilité des enjeux



Elaboration d'un projet de règlement de PPRT associé à une cartographie



# PPRT – CRODA UNIQEMA SAS

## DEMARCHE

Elaboration d'un **projet de règlement de PPRT** associé à une **cartographie**



Saisine des personnes et organismes associés pour avis



Enquête publique



Après modifications éventuelles, **arrêté d'approbation du PPRT**



NORD  
PAS-DE-CALAIS

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement

## 2. ARRETE DE PRESCRIPTION DU PPRT DE CRODA UNIQEMA SAS



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère de l'Écologie  
et du Développement Durable

# Arrêté de prescription du PPRT

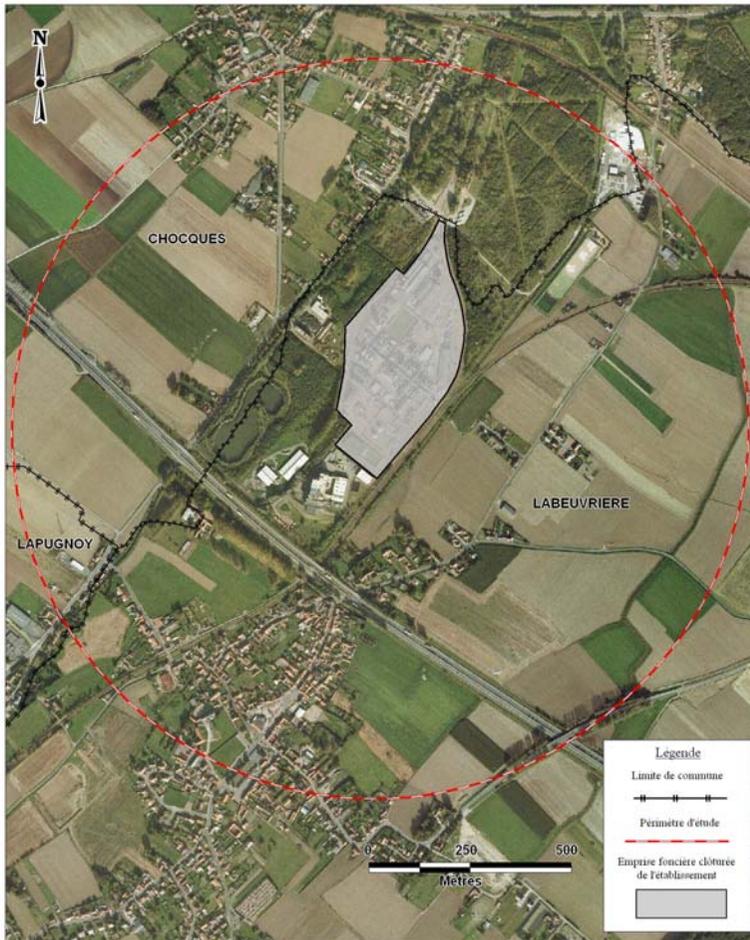
- Arrêté préfectoral signé le 23 mai 2007,
- Fixe le déroulement de la procédure jusqu'à la fin de l'enquête publique,
- Exécution de l'arrêté par l'Etat ainsi que par les Maires de CHOCQUES, LABEUVRIERE et LAPUGNOY

# Arrêté de prescription du PPRT



Plan de Prévention des Risques Technologiques  
de l'établissement "Croda Uniqema" à Chocques

Périmètre d'étude



## Périmètre d'étude (art.1)

Zone comprise dans le  
territoire des communes de  
CHOCQUES,  
LABEUVRIERE,  
LAPUGNOY

# Arrêté de prescription du PPRT

## Nature des risques pris en compte (art.2)

- TOXIQUES
- THERMIQUES
- SURPRESSION

# Arrêté de prescription du PPRT

## Services instructeurs (art.3)

Equipe de projet interministérielle composée de :

- la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la région Nord-Pas-de-Calais
- la Direction Départementale de l'Equipement du Pas-de-Calais

# Arrêté de prescription du PPRT

## Personnes et organismes associés (art.5)

Sont associés à l'élaboration du PPRT :

- la Société CRODA UNIQEMA SAS
- le maire de la commune de CHOCQUES ou son représentant,
- le maire de la commune de LABEUVRIERE ou son représentant,
- le maire de la commune de LAPUGNOY ou son représentant,
- le Président de la Communauté d'Agglomération de l'ARTOIS ou son représentant,
- le Comité Local d'Information et de Concertation de l'établissement CRODA UNIQEMA,
- le Président du Conseil Général du Pas-de-Calais ou son représentant,
- le Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais ou son représentant

# Arrêté de prescription du PPRT

## Personnes et organismes associés (art.5)

Règles de fonctionnement :

- convocation au moins 5 jours avant la date prévue
- les réunions portent sur les études techniques du PPRT, les différentes propositions d'orientation du plan établies avant enquête publique, les principes sur lesquels se fondent l'élaboration du projet de plan de zonage réglementaire et de règlement

# Arrêté de prescription du PPRT

## Personnes et organismes associées (art.5)

### Règles de fonctionnement :

- les comptes rendus des réunions sont adressés sous quinzaine pour observation
- ne peuvent être prises en considération que les observations faites par écrit au plus tard dans les 30 jours suivant la réception du rapport

# Arrêté de prescription du PPRT

## Lancement de la procédure

- une réunion d'association réunissant les Personnes et Organismes associés (POA) est organisée dès le lancement de la procédure (le 25 mai 2007)
- d'autres réunions peuvent être organisées soit à l'initiative de l'équipe de projet interministérielle, soit à la demande des personnes et organismes associés

# Arrêté de prescription du PPRT

## Consultation des Personnes et Organismes Associés

- les documents constituant le projet de PPRT font l'objet de la consultation des personnes et organismes associés

# Arrêté de prescription du PPRT

## Enquête publique

- puis les documents amendés sont mis à l'enquête publique et en mairies de CHOCQUES, LABEUVRIERE et LAPUGNOY
- Ils sont accessibles sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais ([www.pas-de-calais.pref.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr))

# Arrêté de prescription du PPRT

## Enquête publique

- les observations du public sont recueillies sur un registre
- ou exprimées par courrier électronique adressé au site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais

# Arrêté de prescription du PPRT

## Enquête publique

- la durée de la consultation est de 1 mois à une période qui sera fixée par arrêté préfectoral
- voie d'affichage en mairies de CHOCQUES, LABEUVRIERE et LAPUGNOY
- mention dans un journal diffusé dans le département
- le cas échéant, une ou plusieurs réunions publiques pourront être organisées

# Arrêté de prescription du PPRT

## Enquête publique

- le bilan de l'enquête publique est communiqué aux personnes et organismes associés
- il est également mis à disposition du public à la Sous-Préfecture de Béthune, et en les mairies de CHOCQUES, LABEUVRIERE et LAPUGNOY

➔ au plus tard 1 mois à partir de la clôture de la période de concertation